

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal qui s'est tenue à huis-clos le jeudi 17 mars 2022, à 18h30 en vidéoconférence.

Comme la séance se fait à huis clos, la retranscription intégrale des délibérations est faite dans le procès-verbal.

SONT PRÉSENTS : M. Mathieu Allard, maire
 M. Sébastien Bilodeau, conseiller no. 2
 Mme Valérie Loiselle, conseillère no. 3
 M. Alain Raymond, conseiller no. 4
 Mme Carole-Anne Provencher, conseillère no. 5
 Mme Christine Gentes, conseillère no. 6

EST ABSENTE : Mme Tammy Voyer, conseillère no. 1

La directrice générale et greffière par intérim, Mme Ginette Roy, agit comme secrétaire.

Ouverture de
l'assemblée

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président d'assemblée.

Au cours de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur les sujets suivants :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Démission de madame Tammy Voyer - Poste de conseillère municipale de la Ville de Daveluyville
3. Embauche - Directrice générale
4. Autorisation de signature
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

2022-03-69

2. DÉMISSION DE MADAME TAMMY VOYER – POSTE DE CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE LA VILLE DE DAVELUYVILLE

Madame Tammy Voyer a déposé sa lettre de démission au poste de conseillère municipale de la ville de Daveluyville effective le 16 mars 2022.

2022-03-70

3. EMBAUCHE - DIRECTRICE GÉNÉRALE

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité d'embaucher madame Tammy Voyer à titre de directrice générale et d'autoriser le maire à signer le contrat de travail avec Mde Voyer.

2022-03-71

4. AUTORISATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Sébastien Bilodeau**, il est résolu à l'unanimité :

D'autoriser Mme Tammy Voyer, directrice générale à signer pour et au nom de la Ville de Daveluyville, tous les documents nécessaires;

**Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)**

D'autoriser Mme Tammy Voyer, directrice générale à être représentante de la Ville à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la Caisse Desjardins des Bois-Francis, ainsi qu'à l'égard de toute transaction qu'elle effectue ou effectuera avec cette dernière.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-03-72

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Valérie Loïselle**, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 18 h 37.

Mathieu Allard, maire

Ginette Roy, directrice générale
et greffière par intérim

POUR APPROBATION